

ATHLÉTISME

Swiss Athletics
www.swiss-athletics.ch



STRUCTURE DU PARCOURS DE L'ATHLÈTE POUR LE SPORT D'ÉLITE

FTEM	FOUNDATION			TALENT				ELITE		MASTERY
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
Mots-clés	Découvrir, acquérir et consolider les mouvements de base			Démontrer le potentiel	Confirmer le potentiel	S'entraîner et atteindre les objectifs	Percer et être récompensé	Représenter la Suisse (au niveau international)	Succès au niveau international	Domination d'une spécialité sportive
Compétitions internationales	Engagement et/ou compétitions dans une spécialité sportive spécifique						CE U20, CM U20 CE U18, FOJE	CE CE U23	CE, CM, JO	
Card / structure des cadres							World Class Potentials Swiss Starters Future Centre d'entraînement nationaux CNP Cadre Régional / CRP	Elite Bronze Argent Or Swiss Starters (dès 20 ans)		
Volume d'entraînement (par semaine) en heures	3	6	8	11 (3-4 E)	13 (4-6 E)	16 (5-7 E)	18 (5-9 E)	18 (6+ E)	19+ (7+ E)	20+ (7+ E)
Compétitions par année		4	8	8-12	12-15	10-14	10-18	8-18	8-16	6-14

■ Spécifique à la discipline sportive (entraînement et compétition) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

* Les heures décrites ici sont les valeurs maximales et ne sont pas valables pour toutes les disciplines / E = nombre d'entraînements spécifique à la discipline sportive

ÉCOLE / FORMATION / EMPLOI / ÉTUDES

Solution scolaire nécessaire ou recommandée par la fédération nationale dès la phase : T3 (secondaire II, entrée en CNP)

Coordinateur de la fédération nationale pour les écoles :

Chefs des cadres régionaux (T3), Chef Relève (dès T4), Karin Schnüriger, karinschnueriger@swiss-athletics.ch

Coordinateur de la fédération nationale pour la planification de carrière :

via coach national; www.swiss-athletics.ch

CARDS

Validité :

Talent Cards (L, R, N) : 01.11.–31.10.
Elite Cards (E, B, A, O) : 01.11.–31.10.

Tranche d'âge :

Talent Card Régionale : ~14–20 ans
Talent Card Nationale : ~16–20 ans

ORGANISMES PR

Il est possible de consulter les organismes responsables PR [ici](#), et de les filtrer par échelon et canton.